

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 1^{er} mai 2019**

Communication n° 18/05.2019

Objet: mise à disposition de transats

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Commune lémanique d'accueil, les Autorités saint-preyardes ont à cœur d'offrir un cadre de vie agréable à ses citoyens.

Dans cette idée, une cinquantaine de transats seront disponibles, à titre d'essai, en libre-service à la place d'Armes, entre juin et septembre.

Ces chaises longues en bois seront reconnaissables à leur tissu rouge, orné du logo de Saint-Prex.

Idéales pour un moment de détente au bord de l'eau, ces aménagements donneront un aspect encore plus convivial à cette plage appréciée des habitants de la Commune, en raison d'une eau peu profonde sur une grande longueur et de la présence d'un radeau.

Quelques exemplaires seront également proposés aux utilisateurs du Bain-des-Hommes, par l'intermédiaire du tenancier du kiosque du plongeur.

Nous espérons que cette offre estivale sera appréciée.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1^{er} mai 2019/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, 079 354 15 83